

POSTE DE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES DOUANES

(Contrat de 3 ans)

La Mauritius Revenue Authority (MRA), créée par la loi MRA de 2004, est un agent de l'État pour la perception des recettes, la gestion des lois fiscales et la fourniture de services améliorés à la communauté des affaires et aux contribuables.

La MRA recherche un professionnel de haut niveau pour occuper le poste de directeur du département des douanes, qui sera chargé de la gestion globale du département des douanes, de la promotion et de la facilitation du commerce international, ainsi que de l'évaluation et de la perception efficaces et efficientes des droits de douane et d'accise et des tarifs douaniers dus à la Mauritius Revenue Authority.

Qualifications

Diplôme universitaire en administration, droit, comptabilité, économie, finance ou commerce, ou en informatique/sciences de l'information/ingénierie logicielle, mathématiques/statistiques, science et ingénierie des données, ou qualification professionnelle équivalente dans l'une de ces matières.

La possession d'un diplôme de troisième cycle dans le ou les domaines susmentionnés serait un atout.

Expérience:

Au moins 15 ans d'expérience dans un service des douanes ou dans toute autre organisation axée sur le service, dont 10 ans à un poste de cadre supérieur.

Bonne connaissance de la législation douanière et des autres législations pertinentes, ainsi que de leur application.

Salaire et avantages sociaux:

Un salaire attractif assorti d'autres avantages, notamment une gratification annuelle et une indemnité de voiture, sera offert au candidat retenu. Les candidats sont invités à consulter la fiche d'informations supplémentaires sur le site web de la MRA.

Mode de candidature:

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature en ligne, accompagnée de tous les documents pertinents scannés, via le site web de la MRA : www.mra.mu, sous l'onglet « Carrières », où toutes les informations sont disponibles. Il est également conseillé aux candidats de lire les instructions aux candidats publiées sur la même plateforme.

Date limite : lundi 24 novembre 2025 à 23h59, heure de Maurice

La MRA se réserve le droit :

- i. de ne convoquer que les candidats les plus qualifiés et les plus expérimentés pour la procédure de sélection ; et
- ii. de ne procéder à aucune nomination à la suite de cette annonce.